

Panneaux photovoltaïques : à l'école aussi !

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Sensibilisé depuis pas mal de temps à l'écologie et au développement durable, l'Institut Sainte-Anne à Etterbeek¹ (fondamental) vient de se doter de panneaux photovoltaïques. Une initiative qui doit beaucoup à l'implication des parents et à la mise en place d'un financement participatif.

« Il y a quelques années, explique **Alain BONUS**, le directeur, l'école avait été démarchée par des sociétés de panneaux photovoltaïques, et j'avais demandé à un ami économiste de réaliser une analyse sur la faisabilité et l'intérêt de la chose. Il m'avait rapidement démontré tout le bénéfice retiré par une société qui propose un projet clé sur porte de placement gratuit de panneaux photovoltaïques sur votre toit, avec un accompagnement pédagogique des enseignants et des enfants. Dans la mesure où on pouvait le faire nous-mêmes sur fonds propres, cela s'avérait beaucoup plus intéressant financièrement parlant. »

Si on ajoute à cela qu'A. BONUS avait déjà bien réfléchi à l'intérêt de ce projet pour des raisons écologiques, il ne manquait plus que l'occasion propice pour se lancer... et celle-ci n'a pas tardé ! Après une réunion au SeDEF² où plusieurs firmes présentaient leur matériel, avec divers types de financements possibles, l'école a finalement opté pour une installation d'un coût de 17 000 EUR.

Financement participatif

Et toute l'opération a été rendue possible par un financement participatif. « J'ai la chance d'avoir dans l'association des parents (AP) plusieurs représentants d'« Etterbeek en transition », dont François-Olivier DEVAUX, qui m'a mis en contact avec l'APERe³, précise A. BONUS. Nous avons constitué une équipe comprenant un membre du Pouvoir organisateur (PO), un enseignant, deux représentants de l'AP et moi. Pour trouver les moyens nécessaires, nous avons retenu l'idée d'un don ou d'un prêt à 0% d'intérêt. »

Lors de la fête scolaire, l'an dernier, des parents tenaient un stand présentant le projet et proposaient de compléter un document sous forme de promesse de don ou de prêt.

Deux conventions ont été rédigées par Fr.-O. DEVAUX : l'une entre les parents prêteurs et l'AP (devenue asbl, pour éviter que des personnes soient nominativement responsables), qui gère la somme, et l'autre entre l'AP et le PO, pour s'assurer que l'argent provenant des certificats verts serve à rembourser les parents prêteurs. L'appel vient d'être clôturé, et près de 90% du budget a été trouvé. « C'est essentiellement la volonté d'agir pour préserver le climat qui a motivé les parents, se réjouit le directeur, ainsi que l'envie de faire quelque chose pour « leur » école. » Les panneaux ont été installés début juillet, et ils fonctionnent depuis septembre.

Cette opération entre bien dans le cadre des préoccupations de l'école. Un des trois points du projet d'établissement, c'est une attention accrue pour l'écologie. Un jardin potager a été créé. Le tri des déchets fait partie des habitudes. L'espace dédié au parking des vélos a été agrandi. Les bâtiments sont progressivement rénovés et isolés... Mais c'est aussi au travers des cours que les enfants sont sensibilisés à la question.

« Je ne m'attendais pas à un résultat aussi positif !, conclut A. BONUS avec enthousiasme. Certains parents ne pouvaient pas mettre plus de 50 EUR, mais si vous avez cent personnes qui donnent 50 EUR, cela fait déjà une belle somme ! J'ai le sentiment que, quel que soit le milieu dans lequel est implantée



une école, c'est faisable, à condition que le projet soit porté et relayé par des personnes convaincues, elles-mêmes impliquées dans des démarches de transition écologique. Nous poursuivons notre chemin avec l'APERe. À l'avenir, peut-être pourrions-nous donner une nouvelle dimension à notre engagement et le prolonger sous forme d'écoquartier autour de l'école, en partageant notre production d'électricité (ce qui n'est pas encore automatisé actuellement). Un établissement scolaire génère pas mal de nuisances en termes de voisinage (bruit, circulation des voitures, entrées et sorties d'élèves...). Être au cœur d'un projet d'écoquartier serait une bonne façon de partager des choses plus positives. » ■

1. www.institutsainteanne.be

2. Service diocésain de l'enseignement fondamental

3. Association pour la promotion des énergies renouvelables. Indépendante et reconnue organisme d'éducation permanente, l'APERe accompagne les citoyens et territoires visant une plus grande autonomie énergétique, durable, solidaire et positive pour l'environnement.